

4 novembre 1873

L'honorable député prétend cependant qu'il a répudié ce contrat et qu'il a retiré la lettre du 30 juillet. Je m'inscris en faux contre cette affirmation et j'entends prouver, à la satisfaction de tous ceux dont l'esprit n'est pas réfractaire à la discussion, qu'elle est totalement fausse. (*Acclamations.*)

Avant d'en venir aux télégrammes qui concernent cette affaire, j'aimerais attirer votre attention sur le fait que nous n'avons que les déclarations orales des témoins pour nous renseigner sur le contenu du télégramme de sir John Macdonald qui est à l'origine des deux télégrammes dont je voudrais parler; et je prétends que l'on n'a pas posé les bonnes questions et que l'on n'a pas tiré les bonnes conclusions pour faire la vérité sur ce télégramme. Je prétends que dans la mesure où cette question devait être jugée importante pour l'issue de l'enquête — et je ne pense pas qu'elle l'ait été — les commissaires auraient dû aller beaucoup plus loin qu'ils ne l'ont fait. (*Applaudissements.*) Qui peut douter que sir Hugh Allan ait eu une copie de ce télégramme? Il en parle dans son témoignage, il y fait référence, mais on ne le lui a jamais demandé. (*Applaudissements.*) Qui peut douter que M. Abbott en ait eu connaissance? Qui peut douter qu'il ait figuré parmi les documents privés de sir George-Étienne Cartier? Et, bien que le gardien de ces documents soit parfaitement connu, il n'a jamais été convoqué et ne s'est jamais présenté; et tout ce que nous savons de ce télégramme, c'est ce qu'en disent les témoins, sans essayer d'en apporter la moindre preuve.

Mais si nous n'avons pas le télégramme, nous connaissons la réponse. Reprenons, monsieur, la réponse de sir Hugh Allan. « J'ai vu aujourd'hui sir George-Étienne Cartier. Vous pouvez me remettre ma lettre ou la regarder comme un papier de rebut, elle n'avait aucun caractère officiel. » Mais, monsieur, la lettre à laquelle cette missive fait référence est signée sir Hugh Allan et est destinée à l'hon. sir John Macdonald, et non la lettre écrite par sir George-Étienne Cartier. (*Applaudissements.*) Mais que lit-on plus loin dans le télégramme de sir Hugh à sir John? — « Votre télégramme à sir George est la base de notre arrangement, que vous approuverez sans aucun doute. » (*Applaudissements.*) Voilà : c'est un arrangement. Quel arrangement? Eh bien, celle qui est contenue dans la lettre du 30 juillet, monsieur. (*Grands applaudissements.*) Mais pourquoi l'entente a-t-elle pris cette forme? Pourquoi a-t-on procédé ainsi? Monsieur, c'est pour des raisons évidentes, pour qu'on n'ait pas à dire que le premier ministre ait sanctionné une telle entente. (*Grands applaudissements.*) Sir Hugh Allan retire sa propre lettre et dit qu'elle n'a rien d'officiel, mais il s'en tient quand même à l'entente, et dit : « Votre télégramme est la base de notre arrangement. » Permettez-moi de vous citer le télégramme que sir George-Étienne Cartier a envoyé à l'hon. sir John Macdonald le 31 juillet. « J'ai vu sir Hugh, il retire la lettre qu'il a écrite vu que vous y faites objection et accepte comme base de l'arrangement votre télégramme à mon adresse, dont je lui ai donné copie. » Est-ce que le télégramme dit que la lettre à sir George-Étienne Cartier a été retirée? Monsieur, on n'a rien retiré, et le Premier ministre en est fort conscient. (*Grands applaudissements.*) Monsieur, il le savait, personne n'a proposé de retirer quoi que ce

soit. En revanche, il savait que l'entente avait été confirmée, car sir Hugh Allan l'avait dit expressément dans sa missive, « Votre télégramme à sir George est la base de notre arrangement. » (*Applaudissements.*)

Permettez-moi maintenant de revenir aux lettres de sir Hugh Allan datées les 6 et 7 août, qui se trouvent aux pages 231 et 232 du témoignage où il mentionne, entre autres, qu'une entente a été conclue hier. Monsieur, la lettre dit vrai si l'entente avec sir George-Étienne Cartier n'a pas été retirée; mais elle ment, complètement, si la lettre a été retirée. (*Applaudissements.*) Par conséquent, la preuve écrite de sir Hugh à ce moment-là confirme l'hypothèse selon laquelle la lettre de sir George-Étienne Cartier n'a pas été retirée. (*Applaudissements.*) Attendez, monsieur, j'ai d'autres preuves. Le 9 août, sir Hugh Allan assistait à une réunion publique, étant donné, semble-t-il, qu'une entente ait déjà été conclue. Tout laisse supposer qu'on ait dit ou fait ou arrangé quelque chose — on ignore encore quoi — entre le 30 juillet et le 6 août, car les 6 et 7 août sont les dates mentionnées dans les lettres de sir Hugh en référence à l'entente de la veille. Le 9 août, sir Hugh assistait à une réunion publique.

Les arguments des ministres, et leur poids politique, ont-ils eu raison de lui? A-t-il, pour des motifs patriotiques, cru qu'il était de son devoir d'appuyer le parti qui avait tant fait pour le pays? A-t-il été influencé par les arguments du Premier ministre concernant le Manitoba et la Nouvelle-Écosse, et les autres provinces qu'il avait convaincu de se joindre à l'Union? Ou est-ce qu'il s'est décidé à parler après avoir appris que les ministres voulaient, par sincérité et patriotisme, maintenir les liens les unissant à la Grande-Bretagne, constituant ainsi leur seule raison de vouloir rester en poste? (*Rires et applaudissements.*) Est-ce que ces vertus, comme cela se produit parfois avec l'âge, comme cela se produit parfois avec un homme ayant des convictions profondes comme sir Hugh Allan, l'ont soudainement éclairé pour qu'il se déclare partisan de sir George-Étienne Cartier, lui qu'il avilissait amèrement et vigoureusement quelques jours auparavant?

Permettez-moi de vous citer les propos qu'il a tenus pendant la campagne électorale, à Montréal, le 9 août, lors de l'investiture de sir George-Étienne Cartier, selon le reportage d'un journal montréalais. Il a déclaré : « Vous n'êtes pas sans savoir que deux entreprises rivales se font concurrence pour obtenir le contrat de construction du chemin de fer du Pacifique. Le gouvernement préconise la fusion de ces deux sociétés et l'octroi du contrat à la compagnie découlant de cette fusion. » Monsieur, vous remarquez que, entre-temps, on a indiqué qu'il y aurait probablement fusion et que, de toute façon, il était préférable de laisser à la compagnie le soin de déterminer ce qui serait fait après la fusion.

Il a ensuite ajouté : « Le terminus se trouverait à Nipissing ou près de là, et des mesures sont en cours en vue de faire construire un embranchement de là jusqu'à Hull, où la voie ferrée se joindrait à celle de la Compagnie de chemin de fer de la colonisation du Nord, amenant ainsi pratiquement le terminus du chemin de fer du